



Palaiseau, le 21 avril 2026
DIR ENSAE/2026-206

Décision du 21 avril 2026

Fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours ouvert en 2026 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires, dits élèves titulaires, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE Paris), au titre du recrutement universitaire GEI-UNIV.

La Directrice de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et statistique ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 août 2014 fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Décide :

Article 1

Le jury du concours ouvert en 2026 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, recrutement universitaire GEI-UNIV, est composé comme suit :

PRESIDENT

Mme COUDIN Elise

Inspectrice générale de l'INSEE

MEMBRES

Au titre de l'épreuve de mathématiques :

M. DONIER-MEROZ Etienne

M. GUILLOT Paul

Au titre de l'épreuve d'entretien de motivation :

Mme COUDIN Elise
M. HÛ Guillaume
M. LABARTHE Aldric
M. MENARD Gaetan
M. TANG Yuanzhe
M. TRINH Jérôme

Et M. PEREZ Fabien en tant que Directeur des Etudes de l'ENSAE.

Article 2

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par M. PEREZ Fabien, Directeur des Etudes de l'ENSAE.

Article 3

Le jury du concours arrête la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, ainsi que la liste d'admis par ordre de mérite des lauréats.

La Directrice de l'ENSAE Paris

